



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 1149-9

Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 11 décembre 2018, adoptait le règlement suivant :

- *Règlement 1149-9 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux.*

Ledit règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 12 décembre 2018.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate